

Section neuchâteloise de la CITRAP
(Communauté d'intérêts pour les transports publics)

Vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020 de la section neuchâteloise de la CITRAP.

Carol Chisholm, trésorière de l'Association, a mis à notre disposition les pièces et documents nécessaires à notre contrôle. Le bénéfice de l'exercice 2020 s'élève à CHF 633.85

Les liquidités à la BCN sont de CHF ^{1'798}~~1'789~~.11 (CHF 1'218.20 + CHF 579.91).

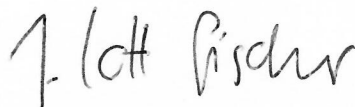
La solde du prêt de Carol Chisholm s'élève à CHF 1'000.00.

Le capital propre de l'association s'élève à CHF 798.11.

Les vérificateurs désignés ont constaté que la comptabilité est tenue avec précision et soin. Ils vous proposent de ratifier les comptes au 31 décembre 2020 avec remerciement à son auteur.

Neuchâtel, le 16.03.2021

Les vérificateurs



Johanna Lott Fischer



Jean-Paul Beuret